

## Chroniques – Chronicles

### La démocratie à Potton Les élections de 1808, 1809 et 1810

Recherche de Jean-Louis Bertrand

Cette chronique trace le portrait des élus ayant représenté Potton au Parlement du Québec depuis les premières élections de 1792 et au Parlement du Canada à compter de 1867. Elle présente aussi le résultat des élections municipales à partir de la constitution en municipalité du Canton de Potton, en 1855. Et ce, avec une mise en contexte historique. Cette quatrième évocation porte sur les élections de 1808, 1809 et 1810.

La quatrième élection du Bas-Canada, nom du Québec à l'époque, se déroule du 30 avril au 18 juin 1808. Le territoire du Canton de Potton est partie intégrante du comté de Richelieu.

Les mêmes partis s'affrontent, le Parti britannique et le Parti canadien. Le poste de gouverneur est

occupé de 1807 à 1811 par James Henry Craig, né en 1748 et décédé en 1812. C'est un militaire de carrière et un administrateur colonial.

Les élections générales de 1808 sont, comme les précédentes, très contestées. Le résultat du vote confirme la prépondérance du Parti canadien avec 30 élus, le Parti britannique comptant 18 élus. Rappelons que de 1808 à 1812 le Conseil législatif, dont les membres sont nommés à vie par le gouverneur, se compose de 16 conseillers, soit 15 du Parti britannique et un indépendant.



**Ezekiel Hart**

Dans le Comté de Richelieu sont élus les députés Louis Bourdages, pour un second mandat, et Hyacinthe-Marie Simon. Tous deux appuient le Parti canadien.

Nous avons présenté le député Louis Bourdages dans notre chronique publiée dans le volume 3, numéro 1 de *Histoire Potton History*. Rappelons qu'il appuie le Parti canadien et y joue un rôle très important. C'est un notaire, agent seigneurial et officier de la milice à titre d'aide-major.

Hyacinthe-Marie Simon dit Delorme est né le 15 août 1777 et baptisé le 9 septembre, dans la paroisse de Saint-Denis. Fils du seigneur de Saint-Hyacinthe, Jacques-Hyacinthe Simon dit Delorme, et de sa seconde épouse Marie-Anne Crevier Décheneaux. Il hérite d'une partie de la seigneurie de son père en 1778. Nommé commissaire de paix en 1803, il est chargé de faire prêter le serment d'allégeance en juin 1812. Il appuie le Parti canadien.

Ces deux députés sont réélus en 1809 et en 1810 dans un climat électoral effervescent.

La cinquième législature du Bas-Canada ne dure pas longtemps, du 10 avril 1809 au 18 mai 1809, soit 39 jours. Lors de cette session, deux questions dominent l'affrontement entre le gouverneur et la majorité francophone du Parti canadien : l'éligibilité des juges à l'Assemblée et l'expulsion du député juif Ezekiel Hart. Craig décide de dissoudre l'Assemblée législative et annonce de nouvelles élections. Les juges en question sont Pierre-Amable de Bonne et Louis-Charles Foucher.

Ezekiel Hart est né à Trois-Rivières le 15 mai 1770. Commerçant, prêteur, propriétaire foncier et seigneur de Bécancour. Élu député de Trois-Rivières en 1807 à une élection

partielle, puis en 1808, il appuie le Parti britannique. L'Assemblée conteste son serment de député à cause de sa religion. Il ne pouvait être assermenté sur la Bible, les lois britanniques ne permettant pas alors aux juifs d'occuper un tel poste. Il est expulsé de l'Assemblée le 28 janvier 1808 et, de nouveau, le 5 mai 1809. Il abandonne alors sa carrière de député.

Pierre-Amable de Bonne est né à Montréal le 25 novembre 1758. Reçu avocat en 1780, il devient juge de la Cour du banc du Roi en 1794 et prend sa retraite en 1812. Seigneur de Sault-Sainte-Marie et militaire, il termine sa carrière militaire à titre de colonel de la milice en 1809. Élu député de Québec en 1808 et 1809, il est expulsé de la Chambre en 1810 à cause de son statut de juge. Il appuie aussi le Parti britannique.

Louis-Charles Foucher est né à Rivière-des-Prairies le 13 septembre 1760. Notaire et avocat, il est nommé solliciteur général et inspecteur du Roi en mai 1795. Il devient juge à la Cour provinciale en 1803, puis à la Cour du banc du Roi en 1812. Il est député de Montréal-

Ouest en 1796, de York en 1800 et de Trois-Rivières en 1804. Il est défait en 1808 dans ce comté. Il appuie le Parti britannique.

La cinquième législature ayant été dissoute, des élections ont lieu du 5 octobre 1809 au 23 novembre 1809. Le Parti canadien obtient 31 sièges, le Parti britannique 16. La sixième législature dure seulement deux mois. Le gouverneur Craig dissout à nouveau l'Assemblée le 1<sup>er</sup> mars 1810, au motif que la

Chambre a résolu que les juges sont inéligibles à la fonction de député.

De nouvelles élections se tiennent du 12 mars au 21 avril 1810. Le Parti canadien augmente sa représentation à 37 sièges alors que le Parti britannique est réduit à 13 députés. La septième législature siège du 12 décembre 1810 au 22 mars 1814. Durant son terme, un nouveau gouverneur, Sir George Prevost, arrive à Québec; il devra gérer la guerre de 1812 contre les États-Unis.

Les défaites électorales de 1808, 1809 et 1810 sont très amères pour le gouverneur Craig, qui demande son rappel à Londres et quitte la colonie du Bas-Canada en juin 1811. Ces années de troubles politiques s'expliquent par les visées opposées du gouverneur Craig et du Parti canadien.

Le gouverneur est aux prises avec des changements importants qui bouleversent la société du Bas-Canada. Le marché continental prend de l'expansion sur le réseau des échanges commerciaux de l'Atlantique et les marchands



**Sir James Henry Craig,**  
général et administrateur colonial

britanniques veulent en profiter. Les Canadiens sont surtout des marchands locaux, des professionnels et des paysans attachés à leurs coins de pays, leurs coutumes et la religion catholique. Ils veulent obtenir le contrôle des subsides gouvernementaux et la suprématie de l'Assemblée à l'encontre du Conseil législatif et des prérogatives du gouverneur, soit le gouvernement responsable, comme en Angleterre depuis les années 1714. Ce principe qui fait son apparition en 1807 au Bas-Canada

ne sera acquis qu'en 1847, sous l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada.

Le gouverneur et le Parti britannique défendent les valeurs aristocratiques, anglo-saxonnes et protestantes. Ils prônent l'assimilation des Canadiens par l'immigration anglaise, un gouvernement de type aristocratique, le développement des Cantons de l'Est pour réduire l'influence démographique des Canadiens, l'abolition du régime seigneurial le long du Saint-Laurent, l'abrogation des lois civiles françaises, jugées désuètes en regard de la Common Law. L'arrivée des loyalistes augmente la pression exercée sur le gouverneur pour qu'il les favorise au détriment des Canadiens. De plus, la menace d'une guerre avec les États-Unis plane durant cette période; elle éclatera en 1812. Ajoutons que, de 1803 à 1815, l'Angleterre est aux prises avec les guerres napoléoniennes sur le continent européen.

Pour comprendre l'attitude du gouverneur au cours de cette période, il importe de situer sa carrière. James Henry Craig est un Écossais, né à Gibraltar en 1748. Il entre dans l'armée britannique à l'âge de 15 ans et combat contre les Américains lors de la guerre d'indépendance. Il aide à repousser l'invasion du Canada par les Américains en 1776. Il combat sur plusieurs fronts et est blessé à au moins deux reprises.

En 1795, les Pays-Bas sont envahis par l'armée révolutionnaire de la France. Le Stathouder Guillaume V d'Orange-Nassau se réfugie en Angleterre. Une force britannique sous le commandement de Craig est envoyée au Cap, en Afrique du Sud, afin de protéger la colonie hollandaise contre les Français. L'expédition est un succès. Craig y demeure comme gouverneur jusqu'en 1797, puis il part pour l'Inde britannique, où il devient commandant en chef le 25 février 1801.

Il revient en Europe peu après et exerce un commandement en Méditerranée, malgré sa maladie, une hydropisie chronique.

Il accepte le poste de gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique en 1807. Dès son arrivée à Québec, il doit s'aliter et met ses énergies à préparer la défense du territoire, vu l'imminence de la guerre avec les États-Unis.

À partir de 1808, Craig s'intéresse aux affaires civiles et décide de favoriser le Parti britannique au détriment du Parti canadien. Il endosse les mesures proposées par ses conseillers anglais : domination des Britanniques dans l'administration et la magistrature, construction d'écoles anglaises et protestantes, mise sous tutelle du clergé catholique et peuplement des terres nouvellement ouvertes à la colonisation dans les Cantons de l'Est par des Britanniques ou des loyalistes américains.

En 1810, il fait emprisonner les chefs du Parti canadien et les responsables du journal *Le Canadien* sans procès, sous des accusations de sédition et de trahison. Le député Pierre-Stanislas Bédard, chef du Parti canadien et fondateur du *Canadien*, passe près de trois ans en prison. Ce journal s'oppose fermement aux propos du quotidien *The Quebec Mercury* qui véhicule les idées du Parti britannique. *Le Canadien* a pour devise *Fiat justitia ruat caelum*, soit en français *Que le ciel s'écroule, mais que justice soit faite*. Le ciel s'écroulera lors des rébellions de 1837-1838, mais justice ne sera pas faite en faveur des Canadiens.

Déterminé à écraser les aspirations démocratiques et le nationalisme des Canadiens ainsi que les demandes de gouvernement responsable, Craig envisage des mesures plus permanentes : union des deux Canada, surreprésentation parlementaire des Cantons de l'Est, suppression de la

Chambre d'assemblée. Mais les autorités de Londres refusent.

### Le chemin Craig

Soulignons que, pour encourager l'immigration anglaise en provenance des États-Unis, le gouverneur Craig fait construire, en 1810, un chemin qui traverse les Cantons de l'Est et qui porte encore son nom sur une partie de son tracé. C'est le chemin Craig.

Ce sont 180 soldats de la Garnison de Québec qui réalisent ce projet. Les travaux commencent au mois d'août et se terminent seulement trois mois plus tard avec le résultat d'un chemin carrossable de 75 milles de long, entre la seigneurie de Saint-Gilles et Richmond, Canton de Shipton. Quoique particulièrement pénible à cause des rochers, des débris d'arbres, des souches et des marécages, le chemin Craig a permis d'établir un premier service de diligence reliant Québec à Boston.

### Sir George Prevost et la guerre de 1812

Le baronnet Sir George Prevost (1767-1816) est un Suisse francophone engagé dans l'armée britannique en 1779. Après avoir servi dans les Antilles et en Nouvelle-Écosse, il est nommé, le 31 mai 1811, gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique et commandant des forces militaires.

La guerre est imminente et Prevost constate sa faiblesse militaire par rapport aux forces militaires des États-Unis. Son armée compte 5 600 hommes et l'Angleterre, aux prises avec les guerres en Europe, ne peut lui envoyer de renforts. Il doit compter avec les 60 000 hommes de la milice. Mais ce sont surtout des Canadiens. Il se doit de les amadouer.

Rompant avec l'hostilité ouverte de Craig, il manœuvre en nommant des Canadiens au Conseil législatif, dont Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière en 1811 et Pierre-Ignace Aubert

de Gaspé en 1812. Il neutralise le chef du Parti canadien Pierre-Stanislas Bédard en le nommant juge de la Cour du banc du Roi en 1812. Il reconnaît le modéré Louis-Joseph Papineau comme chef de file des Canadiens. Il gagne l'appui du clergé catholique, en particulier de l'archevêque de Québec M<sup>gr</sup> Joseph-Octave Plessis, nommé à ce poste en 1806 avec l'appui des autorités britanniques. Ce dernier dénonce les visées des Américains et demande aux catholiques de défendre le territoire sous peine de sanctions religieuses. Le 12 avril 1812, l'Assemblée vote, à la demande du gouverneur Prevost, la loi de milice et les subsides nécessaires pour défendre le territoire. Mobilisation de 2 000 hommes âgés de 18 à 25 ans choisis par tirage au sort pour la milice d'élite. En avril 1812, il crée le bataillon des Voltigeurs canadiens commandé par le Francophone Charles-Michel de Salaberry. Cette milice se couvre de gloire à Châteauguay en 1813.



de la guerre de 1812 se déroule avant tout dans le Haut-Canada, dans la région des Grands Lacs. Au Bas-Canada, tout se joue à la bataille

de Châteauguay le 28 octobre 1813. Les 1 800 soldats, miliciens et Amérindiens commandés par le lieutenant-colonel Charles-Michel de Salaberry tiennent en échec les 3 000 soldats américains du major général Wade Hampton, qui doivent retraiter. Soulignons, parmi les miliciens britanniques, ceux du 2<sup>e</sup> Bataillon du lieutenant-colonel Henry Ruiter, un des premiers pionniers de Potton.

Dénoncé à Londres par les Britanniques du Bas-Canada qui lui reprochent sa trop grande conciliation avec le Parti canadien et l'Église catholique, Prevost doit quitter son poste en mars 1815 et décède un an plus tard. Il sera remplacé par un administrateur, Sir George Drummond.

### Et Potton?

Les électeurs du Canton de Potton sont peu nombreux et ne participent pas ou peu aux élections. Le comté électoral de Richelieu est vaste et la plupart des votants vivent le long de la rivière Richelieu, à majorité française. En 1806, Bouchette estime la population du Bas-Canada à 250 000 personnes, dont la très grande majorité est française et vit dans les seigneuries. Les victoires électorales du Parti canadien s'expliquent par la démographie.

Nous n'avons pas retrouvé de statistiques concernant la population de Potton pour la période de 1808 à 1814. En 1803, selon le registre des concessions des terres de la Couronne à Potton, 56 lots ont été concédés à autant de propriétaires. Comme il faut être propriétaire pour voter, il y a une possibilité de 56 votes. La population, à l'exception des loyalistes comme le colonel Ruiter, est composée de squatters venus des États-Unis qui ne peuvent voter, n'ayant pas de titre de propriété. Soulignons que la subdivision cadastrale du Canton de Potton ne se concrétise qu'en 1803 et que le loyaliste Ruiter n'obtient ses titres de propriété qu'en juillet 1803.

### Sources

- *Chemins historiques*, site Web
- *Cinquième législature du Bas-Canada*, Wikipédia
- *Chronologie de l'histoire du Québec (1791 à 1840)*, Wikipédia
- *Dictionnaire biographique du Canada – Craig*, sir James Henry
- *Dictionnaire biographique du Canada – Plessis*, Joseph-Octave
- *Encyclopédie de la milice canadienne*, Nos ancêtres et la guerre de 1812, site Web
- *James Henry Craig*, Wikipédia
- *La guerre de 1812 – Chronologie*, site Web
- Leduc, Gérard et Paul Rouillard. *Potton d'antan – Yesterdays of Potton*, Association du patrimoine de Potton, CRM Magog, Potton, 1997, 134 p., p. 4
- Lemieux, Frédéric. *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*, Les publications du Québec, 3<sup>e</sup> édition, 2009, 842 p., p. 58, 114, 206, 222, 299, 370, 712.
- *Septième législature du Bas-Canada*, Wikipédia
- *Sir George Prevost*, Wikipédia
- *Sixième législature du Bas-Canada*, Wikipédia.